

SEANCE du 1^{er} MARS 2010

COMPTE RENDU DE LA SEANCE du 25 Janvier 2010

Aucune observation n'étant formulée sur la rédaction du compte-rendu de séance du 25 Janvier 2010, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, en approuve le contenu.

Monsieur le Maire demande au Conseil d'ajouter à l'ordre du jour la déclaration d'intention d'aliéner concernant la parcelle D369p. Le Conseil accepte à l'unanimité

DIA D 369p

Le Conseil Municipal décide de lever son droit de préemption sur la parcelle D369p, lieu-dit Les Nouelles.

ACQUISITION DE TERRAINS

Le Conseil Municipal décide d'acquérir les terrains cadastrés C 218, C 220 et C 227 appartenant aux Consorts PETIOT au prix de 4€ le m² (3.52€+0.48€ d'indemnité d'éviction).

Les membres présents autorisent le Maire à signer toutes pièces concernant cette affaire.

CONVENTION DEFIBRILLATEUR

Une convention est conclue pour une période de 3 ans pour la mise à disposition gratuite à la Commune par la Communauté de Communes d'un défibrillateur installé dans la salle des Mottais

NOMINATION DE RUES

Le Conseil Municipal nomme la Rue des Charmes dans le lotissement Les Erables 2 et le chemin des Cassis après le chemin des Vignes en partant de la Rue de la Foliette

BATIMENT TECHNIQUE

Le Conseil Municipal décide d'acquérir le bâtiment appartenant à Mr et Mme BAUBRY Camille cadastré C 1138 pour 1614 m² et C 1246 pour 410 m² au prix de 62 000 € (soixante deux mille euros). Les membres présents autorisent le Maire à signer toutes pièces concernant cette affaire.

INFOS DIVERSES

- Monsieur le Maire informe le Conseil qu'un contrat d'intervention a été signé avec Mr LESAGE consultant en assurances, pour établir un cahier des charges et des documents administratifs, dans le but de minimiser le coût des cotisations.
- Une convention est signée avec ERDF pour la décoration du poste de transformation Rue de Bel Air, suite à la proposition des membres du Conseil Municipal des Jeunes.
- Le Conseil organise les permanences des élections régionales du 14 et du 21 Mars.
- Création d'une Unité de Vie : la réflexion se poursuit

* * * * *

L'ordre du jour étant achevé, la séance est levée à 20 H 55

* * * * *

Prochaine réunion du Conseil Municipal : Lundi 15 Mars 2010 à 18 H 30 suivie à 19 H 00 de la réunion de la Commission des Finances